

Image not found or type unknown



Délai de signature pour une donation partage

Par **LEBRETON Marylene**, le **05/08/2018** à **09:37**

Bonjour,

Ma mère souhaite faire une donation partage pour mon frère, ma soeur et moi-même.

Nous avons rendez-vous vendredi 3 août dernier pour la signature de cette donation.

Ma soeur ne s'est pas présentée au rendez-vous.

Le notaire nous a informé qu'il pouvait faire signer en deux temps. Nous avons donc signé l'acte avec notre mère.

Ma soeur a t-elle un délai pour venir signer à son tour l'acte de donation partage?

Merci par avance pour votre réponse.